Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_43-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 27 février, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (*à partir de 20h20*), Christine FAUCHOUX, Marcelle LE GUELLEC, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL (*jusqu'à 21h10*), Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Frédéric DESSAUGE à Delphine DAVID, Christophe LEDUC à Séverine BETHUEL.

Excusés : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE, Thierry TILLARD.

La séance est ouverte à 20h00
Joseph THEBAULT est élu secrétaire de séance
Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 27 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 26
Pouvoirs : 2
Votants : 29 (*jusqu'à délibération n°CC/2026/31*) puis 28
Quorum : 17

CULTURE - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026 POUR LES PROJETS ASSOCIATIFS CULTURELS SUPERIEURES A 2K€

N° Délibération CC/2026/43

EXPOSE DES MOTIFS

Marcelle LE GUELLEC, Vice-présidente déléguée à la vie culturelle et à citoyenneté, présente dans le tableau ci-dessous les propositions de subventionnement des associations culturelles pour l'année 2026 :

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260305-CC_2026_43-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CULTURE				
ASSOCIATION	**OBJET**	**DEMANDES**	**COMMISSION**	**Proposition - CONSEIL Communautaire**
LE CHANTIER	Festival de BD « Pré en bulles » 16 ème édition, septembre 2025	3 500€	3 500€	3 500€
ACADEMIE PAUL LE FLEM	Programmation de concerts sur le territoire	1 600€	1 520€	1520€
	Création d'un festival (concerts, expositions, conférence) Autour des 30 ans de l'anniversaire de l'association en lien avec la restauration de l'église de St Gonlay	3 000€	3 000€	3 000€

Le président précise que les subventions seront versées sur présentation de justificatifs de la réalisation de la manifestation ou de l'événement pour lequel la subvention est destinée. Si les actions pour lesquelles les associations ont sollicité un soutien financier ne sont pas effectivement réalisées (en cas de dissolution, d'avance partielle de la subvention, de fausse déclaration de l'association, etc.) et que les fonds ont été débloqués avant l'achèvement de l'action, Montfort Communauté se réserve le droit de demander le remboursement partiel ou total des subventions versées.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts de Montfort Communauté,
Vu l'avis favorable de la commission communautaire,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 19/02/2026,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve le versement des subventions telles que présentées ci-dessus ;
- dit que les crédits sont inscrits au budget.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE